



*Mairie de Montgiscard
Haute Garonne
Commune du Sicoval*

**PROCES VERBAL DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONTGISCARD**

Nombre de Membres.	de
Afférents au Conseil : 15	au
En Exercice : 19	
Qui ont pris part à la délibération : 16	

L'An deux mille dix-huit, le 11 AVRIL à 19H00, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

PRESENTS : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME. FEYT Roselyne, PUYDEBOIS Yves, MAURY Henri, FATRAS Dominique Adjoints, M. EYCHENNE Jean-Pierre, M. DECRETTE Hugues, Mme BRATINA Maya, Mme VIGNAUX Jacqueline, Mme FAGGIAN Eliane, Mme ARTUS Marie-Thérèse, M. DALL'ACQUA Christian, M. SPINAZZE Joël, M. LIAIGRE Thierry, M. MOIREZ-CHARRON Alain.

ABSENTS : M. BUC Jean-François, M. DUPOUY Julien

EXCUSE : M. KHARRAT Abdelhakim,

EXCUSEE : Mme ANGUITA Nathalie (pouvoir à Mme FEYT Roselyne)

Date Convocation :
30/03/2018.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :
01/04/2018

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Vignaux Jacqueline

Le Procès-Verbal de la séance du 04/04/18 est approuvé à la majorité (abstention M. MOIREZ-CHARRON Alain, absent lors du CM 04/04/2018).

21-

OBJET : Approbation du Compte Administratif Communal année 2017

M. le Maire explique que la date aussi tardive de ce conseil est due au vote du budget du Sicoval le lundi 11 avril qui nous permet de connaître la dotation.

Le budget de fonctionnement se termine avec un excédent mais en baisse par rapport à 2016.

Le budget d'investissement a beaucoup augmenté avec plus de 1,1 million d'euros, en 2017, il sera dans les mêmes proportions. La commune est sortie de son « ronron » des dernières années avec un investissement limité à 300 – 400 000 euros par an.

Comment se répartit cet investissement ?

- une grande part pour l'enfance et la jeunesse : école, city-stade
- pour la mobilité : pistes cyclables, parking à vélos
- pour le cadre de vie et l'environnement : les colonnes enterrées, études pour l'aménagement du centre-bourg, acquisition d'un bâtiment communal, construction d'un atelier communal
- pour la voirie : le tourne à gauche sur la RD 813 pour limiter la circulation dans le centre village, le chemin des Romains avec une voie piétonne
- pour la culture : aménagement de la médiathèque, renouvellement de matériel

Tous les secteurs sont pris en considération et bénéficieront de l'effort de la commune et tout ça sans augmentation d'impôts.

Mme Feyt présente les tableaux de dépenses 2017.

M. Moirez-Charron demande pourquoi le terrain du canal apparaît en dépenses ?

Mme Sibra lui répond que ce terrain n'existait pas dans notre actif, c'est un jeu d'écriture. Il a été acheté 380 euros revendu 142 000 euros, une plus-value a été réalisée. Le solde apparaît en recettes d'investissement.

M. Moirez-Charron s'interroge sur le fonds de péréquation. Mme Feyt répond que le montant n'a été connu que tardivement et que la dernière échéance ne sera prélevée qu'en 2018.

M. Moirez-Charron s'étonne de la hausse de la facture d'électricité.

Mme Feyt répond qu'il y a un problème de factures et de leur date. Nous chargeons Soleval d'étudier ce problème.

Mme Feyt présente les tableaux de fonctionnement 2017.

M. Spinazze s'interroge sur la baisse des recettes de la Caf et demande si c'est dû au passage au forfait. Il lui est répondu que non, c'est lié à un changement dans le calcul et au TAP. M. Spinazze demande combien l'état va rembourser de la taxe d'habitation.

Mme Feyt ne le sait pas encore. Mais si la commune augmente son taux la différence ne sera pas remboursée par l'état.

Mme Feyt présente les tableaux de dépenses et recettes d'investissement.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2017.

22-

OBJET : Approbation du compte de gestion année 2017

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2017

23-

OBJET : Affectation des résultats

Mme Feyt précise que l'excédent de fonctionnement est de 284 437.60€

l'excédent d'investissement est de 346 559.90€

Soit un total de 630 997.50. Me Feyt propose de créditer 30 000 euros au budget de fonctionnement.

M. Moirez-Charron constate que c'est un beau résultat mais ne pas oublier les 200 000 euros de crédit. Il remarque de ne pas avoir reçu les documents en temps utile.

M. Puydebois lui répond qu'en tant que membre de la commission finances, il n'avait qu'à être présent et il aurait eu les documents.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité l'affectation des résultats.

24-

OBJET : Vote des taux d'imposition

Le Sicoval a augmenté le taux d'imposition sur les 4 taxes locales de 1,1% pour la CFE à 1,5% pour la TH, la TFB et la TFNB pour assurer le financement du projet de la 3^{ème} ligne de métro.

Pour 2018 le gouvernement a augmenté les bases de calcul de 1,24 % cela entraîne une hausse des produits de l'impôt.

M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition.

L'augmentation des bases nationales et les nouveaux arrivants contribuent à maintenir les recettes fiscales. De plus la hausse du Sicoval va alourdir l'impact pour les montgiscardais.

M. Moirez-Charron rappelle que c'était « une de vos promesses électorales ».

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité le maintien des taux d'imposition.

25-

OBJET : Vote des amortissements.

Mme Feyt présente le tableau d'amortissement pour un total de 41 335.31 euros.

M. Moirez-Charron s'inquiète : avez-vous prévu de remplacer ce matériel en fin d'amortissement, surtout le matériel informatique. 5 ans de vie c'est un maximum avec les progrès actuels.

M. le Maire prend note de cette remarque.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité les amortissements.

26-

OBJET : Vote du Budget Primitif 2018

Mme Feyt explique que dans la section fonctionnement les dépenses sont calées sur le réalisé en tenant compte de l'inflation.

M. Moirez – Charron : pourquoi les dépenses alimentation augmentent ?

Mme Feyt : à cause de l'augmentation du nombre d'élèves.

Pour M. Moirez-Charron les charges de personnel sont très élevées.

M. le Maire fait remarquer que la commune supporte la charge de 3 personnes absentes en congés maladie.

Pour M. Moirez-Charron la commune devrait s'assurer pour couvrir ce risque.

M. Le Maire lui répond qu'aucune assurance ne pourra être plus compétitive compte tenu de l'augmentation des congés longue maladie.

La pyramide des âges du personnel est proche de 50 ans. La commune souhaite stagiairiser 3 personnes cette année et 2 l'an prochain.

M. Moirez-Charron : dans le compte 66 11 pas de hausse pour rembourser le nouveau crédit, pourquoi ?

M. le Maire : c'est un crédit in-fine les intérêts, 4 000 euros, seront remboursés en même temps que le capital en 2019

Recettes de fonctionnement :

M. Moirez-Charron réclame un tableau pour le compte voirie.

Mme Feyt : au Sicoval ils ne sont pas d'accord entre services, il est très difficile d'avoir des informations. Nous sommes en train de purger la voirie investissement : chemin de l'Enclos, chemin des Romains, la Lotge mais ce sera insuffisant. Fin 2018 c'est la fin de la période triennale.

M. Liaigre : quel est le projet chemin de l'Enclos ?

M. le Maire : refaire le petit chemin pour faire face à l'augmentation du trafic avec le tourne à gauche en prévoyant la création d'un piétonnier. Premier étape le bornage, cela n'a jamais été fait.

Investissements :

M. Liaigre : à propos du rond-point d'Intermarché, il coûte 300 000 euros, donc il reste peu de la taxe d'aménagement qui est de 400 000 euros.

M. le Maire confirme qu'il y a un excédent utilisé notamment pour le chemin des Romains et le piétonnier.

M. Dall'Acqua : les fouilles d'Intermarché sont-elles finies ?

M. le Maire : oui, les travaux vont commencer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité moins 4 abstentions, M. Spinazze, M. Moirez-Charron, M. Liaigre, M. Dall'Acqua, vote le budget primitif 2018.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H06.

Liste d'émargement 11/04/2018

		PROCURATION	SIGNATURE
1	M. FOREST Laurent		
2	Mme. FEYT Roselyne		
3	M. PUYDEBOIS Yves		
4	M. MAURY Henri		
5	Mme. ANGUITA Nathalie	Mme Feyt	
6	M. EYCHENNE Jean-Pierre		
7	M. DECRETTE Hugues		
8	Mme. VIGNAUX Jacqueline		
9	Mme. BRATINA Maja		
10	M. LIAIGRE Thierry		
11	Mme ARTUS Marie-Thérèse		
12	M. SPINAZZE Joël		
13	M. MOIREZ-CHARRON Alain		
14	M. DALL'ACQUA Christian		
15	M. BUC Jean-François	Absent	
16	M. KHARRAT Abdelhakim	Excusé	
17	M. FATRAS Dominique		
18	M. DUPOUY Julien	M. Fatras	
19	Mme. FAGGIAN Eliane		